

Vénissieux, le jeudi 19 octobre 2017

Les personnels pédagogiques et éducatifs du collège Elsa Triolet

réunis avec en Heure d'Information Syndicale avec leurs sections SNES, snFOlc et SUD Education

A Monsieur l'IA- DASEN

M CHARLOT

A Monsieur le Proviseur Vie Scolaire

M. BESSUEILLE

S/C Chef d'établissement

MME COSENTINO

Monsieur l'IA- DASEN,

Nous personnels pédagogiques et éducatifs du collège Elsa Triolet réunis avec en Heure d'Information Syndicale avec leurs sections SNES, snFOlc et SUD Education souhaitons alerter l'Inspection Académique quant à la situation particulièrement préoccupante que connaît le collège Elsa Triolet depuis la rentrée 2017 concernant la vie scolaire.

En effet, le climat scolaire de notre établissement devient très tendu, les violences verbales et physiques sont en recrudescence entre élèves et à l'encontre des adultes. Les arrêts maladies des collègues de la vie scolaire mais aussi des professeurs se multiplient et augmenteront encore si vous n'entendez pas leur détresse. Voici les points majeurs sur lesquels nous souhaitons attirer votre attention :

Les postes de CPE connaissent une forte instabilité cette année :

- les moyens en poste de CPE insuffisants, avec le départ d'un stagiaire CPE à plein temps, qui n'a été que partiellement remplacé, par un demi poste de CPE (ce sur quoi nous vous avons déjà alerté en juin 2016)
- Les deux CPE titulaires à plein temps sont ou seront très prochainement en congé maternité. L'une d'elle est déjà remplacée par un collègue CPE, ce dont nous nous réjouissons, mais celui-ci doit prendre ses marques.

De plus l'encadrement des élèves dans les moments de pause et d'inter-cours est compliqué par **des bouleversements importants concernant les personnels effectuant les missions d'assistants d'éducation** :

- Un collègue AED a vu son temps de service réduit au profit d'un de ses collègues, méthode de gestion d'équipe pour le moins étrange.
- Un Contrat Unique d'Insertion (CUI) a été invité à rester chez lui depuis le 15 septembre jusqu'à la fin de son contrat, le vendredi 20 octobre 2017, en lui garantissant oralement le maintien de l'intégralité de son traitement. Aucune explication claire de la part de la direction n'a été donnée concernant le renvoi non officiel de ce personnel suite à nos demandes. Peut-on se payer ce luxe ? Son absence, deux jours par semaine, pèse sur l'équipe vie scolaire, qui est déjà épuisée et en souffrance « comme si on était au mois de juin ». Nous demandons le réemploi de cet AED.
- 4 CUI arrivent à terme d'ici mars 2018 (3 AED, 1 AVS). Nous vous avons déjà alerté dans un courrier du 25/09 mais vous n'avez pas répondu à nos inquiétudes et nous continuons à demander le réemploi des collègues et des garanties pour l'encadrement des élèves. Le recrutement dans notre établissement est suffisamment compliqué pour se passer des personnels compétents et qui souhaitent y rester !

Nous demandons qu'un état des lieux de la situation de la vie scolaire soit effectué et que des mesures soient prises rapidement afin que le nombre d'AED en fonction et effectivement présents dans l'établissement soit cohérent avec la population croissante de nos élèves, qui ont un réel besoin de ces personnels charnières, au quotidien.

Dans l'attente d'une prompt réponse de votre part, veuillez recevoir, Monsieur l'IA-DASEN, nos respectueuses salutations.

Pour le SNES
Lucie Berdiel

Pour le snFOlc
Pascal Favriou

SUD Éducation
Myriam Laval

